

**Département  
DE LA  
VENDEE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU SYNDICAL**

ARRONDISSEMENT  
DES  
SABLES D'OLONNE

**SYNDICAT  
MIXTE VENDÉE  
CŒUR OCÉAN**

Nombre de délégués  
14

Présents  
12

Suffrages  
exprimés  
12

**DATE DE LA  
CONVOCATION :  
11 décembre  
2017**

**DATE  
D'AFFICHAGE  
11 décembre  
2017**

**DEL 2017-37  
OBJET : AVIS  
SUR LE PLU DE  
SAINT CYR-EN-  
TALMONDAIS**

L'an deux mille dix-sept, le lundi dix-huit décembre à dix-sept heures trente, les délégués du Bureau Syndical du Syndicat mixte Vendée Cœur Océan, formé par arrêté de Monsieur le Préfet en date du 10 octobre 2012, régulièrement convoqués par Edouard de La BASSETIERE, Président du syndicat mixte, se sont réunis au siège du syndicat mixte en séance ordinaire.

**Etaient présents :** Éric ADRIAN, Edouard de La BASSETIERE, Joël BRET, Michel CHADENEAU, Françoise FONTENAILLE, Joël MONVOISIN, Daniel NEAU. Patrice PAGEAUD, Jean-François PÉROCHEAU, Maxence De RUGY, Alain PERROCHEAU.

**Etaient excusés/absents :** René BOURCIER, Michel BRIDONNEAU, Marcel GAUDUCHEAU.

**Egalement présent :** Gaëtan JOURDAIN

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

Conformément aux articles L.153-12 à 17 du code de l'urbanisme, le syndicat mixte Vendée Cœur Océan a été sollicité pour avis sur le PLU de Saint Cyr-en-Talmondais.

Le projet de PLU prévoit une densité moyenne de 15 logements par hectare et 50% de renouvellement urbain ce qui est compatible avec le projet du SCoT Sud-Ouest Vendéen.

En outre, le projet de PLU de Saint Cyr-en-Talmondais prévoit la création d'une zone d'activité économique de 5,9 ha. Cette zone d'activité d'intérêt intercommunal a été identifiée dans le DOO du SCoT Sud-Ouest Vendéen en cours de finalisation.

Enfin, les éléments identifiés de la trame verte et bleue du PLU de Saint Cyr-en-Talmondais sont compatibles avec la carte de la trame verte et bleue du SCoT Sud-Ouest Vendéen.

Suite à cet exposé,

le Bureau Syndical,

à l'unanimité, décide de :

- Accorder un avis favorable au PLU de Saint Cyr-en-Talmondais

Pour extrait conforme au registre  
Le Président du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan  
Edouard de La BASSETIERE

